

# > BP JEPS

(Animation sociale, Animation culturelle,  
Loisirs pour tous)



## LA FORMATION

### Diplôme préparé :

- Le Diplôme d'Etat BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) est un diplôme de niveau IV

### Durée de la formation :

- Le parcours de Formation se déroule sur 16 mois.

### Rythme de l'alternance :

- L'apprenti est présent dans son établissement en alternance avec des temps de formation en institut

### Nombre d'heures théoriques :

- 600 heures par an
- Une spécialité à choisir par le candidat (animation sociale, animation culturelle, loisirs pour tous).

### Pré-requis :

- Etre âgé de moins de 30 ans ou bénéficier d'une RQTH
- Avoir réussi les épreuves d'admission
- Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST en cours de validité
- Répondre aux exigences spécifiques

## LE METIER

Cette formation vise à former des professionnels de l'animation, techniciens de l'éducation populaire capables de développer des actions et des projets d'animation sur les territoires. L'animateur met en place et anime des activités récréatives, culturelles, techniques ou ludiques selon les besoins du public et la spécificité de la structure ; Il peut coordonner l'activité d'une équipe ou mettre en place un projet d'animation

### MISSIONS ET OBJECTIFS :

L'animateur :

- Exerce son activité d'animation en autonomie
- Est responsable de son action et assure la sécurité des publics dont il a la charge
- A la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure
- Mobilise les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités
- Favorise l'expression et le développement de la relation sociale, l'insertion ou le maintien de l'autonomie


### L'ANIMATEUR PEUT EXERCER (SELON LA SPÉCIALITÉ CHOISIE) :


- Collectivités territoriales (mairies, MJC, garderies...)
- Etablissements médico-sociaux ( Centres socioculturels, EHPAD..)
- Séjours de vacances, centres de loisirs, centres culturels...


## **DIPLÔME D'ÉTAT BP JEPS**

**LE CFA PSS NORMANDIE** (Centre de Formation des Apprentis des Professions Sanitaires et Sociales) est en charge de la promotion de l'apprentissage. Dit CFA « Hors Murs » il s'appuie sur les instituts de formation partenaires pour dispenser la formation pédagogique. Garant des aspects législatifs, réglementaires et du parcours de formation de l'apprenti, il coordonne le terrain employeur et l'institut de formation. Le CFA PSS est votre interlocuteur principal pour la mise en œuvre des contrats d'apprentissage.

### **L'APPRENTISSAGE**

 **PUBLIC VISÉ**  
moins de 30 ans / sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH.

 **OBJECTIF**  
Acquérir une formation théorique et pratique en vue d'une qualification professionnelle reconnue, sanctionnée par un diplôme.

 **DÉFINITION**  
Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier conclu entre un apprenti et un employeur (Art.L.6211-2 CT).  
Peut prendre la forme d'un CDD ou d'un CDI.

 **LA RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI**  
En % minimum du SMIC ou SMC et selon l'âge et l'année d'exécution du contrat\*:

	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27 %	43 %	53 %	100 %
2ème année	39 %	51 %	61 %	100 %
3ème année	55 %	67 %	78 %	100 %

(\* Aides financières supplémentaires, consulter le CFA PSS)

### **LIEUX DE FORMATION**

#### **CEMÉA NORMANDIE**

Sites d'Hérouville Saint-Clair,  
Rouen et Evreux  
[www.cemea-normandie.fr](http://www.cemea-normandie.fr)



Nous consulter pour connaître d'autres lieux de formation éventuels

### **MODALITES D'INSCRIPTION**

#### 3 étapes à suivre

##### 01 • INSCRIPTION AU CFA PSS

Inscription en ligne sur notre site internet :  
[www.cfapss-normandie.com](http://www.cfapss-normandie.com)

##### 02 • INSCRIPTION DANS LES INSTITUTS DE FORMATION PARTENAIRES

Pour passer les sélections.

##### 03 • PARTICIPATION AUX ATELIERS POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE RECHERCHE D'UN EMPLOYEUR

[www.cfapss-normandie.com](http://www.cfapss-normandie.com)

### **CONTACT**



Parc Athéna-Immeuble PASEO  
12 Rue Ferdinand Buisson  
14280 SAINT CONTEST  
Tél : 02 31 53 98 38

[www.cfapss-normandie.com](http://www.cfapss-normandie.com)